

Macron veut réquisitionner les logements libres pour y installer des migrants

écrit par Christian Navis | 8 avril 2023



Mes chers compatriotes...



Mes chers compatriotes...

Sous le fallacieux prétexte d'une réorganisation administrative, l'État a décidé de vérifier tous les biens immobiliers de France. Afin de savoir qui en sont les occupants. Pourquoi et à quel titre ? Comme s'il n'existait pas déjà de multiples fichiers. Fonciers chez les notaires et dans les mairies. Fiscaux dans le moindre bureau des sbires de l'administration.

Le mauvais coup était prémédité de loin

La loi de finances pour 2020, N° 2019-1479 votée en catimini le 28 décembre 2019, pendant les fêtes de fin d'année, par une Assemblée encore plus déserte que d'habitude, avait tout prévu. Y compris la discrétion jusqu'à l'élection présidentielle. On avait décidé de reporter à 2023 le projet de spoliation.

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales à partir de 2023 a été la cuillerée de miel

permettant de faire passer l'arsenic sans grimacer. Car si, en théorie, seuls les proprios encore redevables de la taxe d'habitation (résidences secondaires et logements locatifs) ou de la taxe sur les logements vacants, sont concernés... par une de ces sournoiseries dont Macronescu a le secret, des circulaires mitonnées dans l'ombre glauque des officines de la ripoublique invitent à considérer comme « équivalents vacants » les logements insuffisamment occupés. Selon des critères éminemment arbitraires. Laissés à la discrétion des fonctionnaires et à l'appréciation des juges.

L'administration dévoile ses objectifs réels quand elle précise que tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou d'un bien vacant, sont tenus pour chacun de leurs locaux, d'indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, de déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023.

De même l'État veut connaître le pedigree de ceux que vous logez à titre gratuit, comme vos propres enfants par exemple. Ou un petit-fils étudiant ou une nièce au chômage. Ou une partie de la famille recomposée avec votre partenaire. Afin de décider si c'est justifié. Et s'ils n'occupent pas une place excessive. Au détriment des pauvres migrants dont la France a tant besoin. La générosité envers les vôtres au détriment des « autres » est en passe de devenir un crime raciste.

Bien évidemment, tout changement d'affectation des locaux ou tout nouvel occupant des lieux devront être déclarés dare-dare. Sinon Big Brother qui sait tout et qui voit tout vous fera payer cher votre insouciance.

L'objectif n'est pas de connaître ce que l'État voleur sait déjà. Mais le taux d'occupation et la façon dont les logements sont occupés. Avec un objectif à peine dissimulé : lister les maisons et appartements vides ou insuffisamment

occupés selon les critères des islamo-gauchistes (que bien évidemment ils n'appliqueront pas à eux-mêmes) afin d'accompagner le Grand Remplacement dans toutes les villes, villages et bourgades du Francistan. Tous ces exotiques à répartir dans nos campagnes, il faut bien les loger quelque part.

Après l'État voleur, l'État squatteur

Dans la logique des dispositions ambiguës de la loi de finances, explicitées par des directives scélérates, les résidences principales trop grandes et les biens insuffisamment occupés sont autant concernés que les logements vides. Et même si l'État préfère opérer au cas par cas, en commençant par les endroits où les résistances locales sont les moins soutenues, ses préfets peaufinent déjà les listes des bénéficiaires qu'ils vous imposeront. En vous versant un loyer symbolique. Et sans se soucier des dégradations... Le nombre des cibles parle par lui-même. Puisque selon les chiffres de DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) 34 millions de propriétaires sont visés pour 73 millions de locaux à usage d'habitation.

Touche caractéristique révélatrice de la fourberie du psychopathe manipulateur pervers de l'Élysée, ce sont les futurs dépossédés qui doivent participer à leur spoliation en signalant les surfaces disponibles. Tendre leur cou au bourreau, comme ils devaient se faire « vacciner volontairement » sans discuter. Sous peine d'être exclus de la société et lourdement pénalisés.

Une forfaiture supplémentaire passée quasiment inaperçue

D'autant que les médias aux ordres n'ont rien fait pour informer le public du décret scélérat de la première ministre, en date du 26 janvier 2023, sous l'intitulé neutre de «Nouvelles obligations de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023 »

Les sbires de Bercy et de ses succursales vous informeront, directement par email, si ce n'est déjà fait. Ou éventuellement par courrier postal. Sans trop se presser. Ce qui permettra, si vous ne déclarez pas dans le temps imparti, de vous racketter un peu plus. Avant de vous dépouiller jusqu'à la moelle des os.

Preuves supplémentaires de cette crapulerie en gang organisé : les services de la ripoublique, qui savent pertinemment ce que vous possédez et où vous vous trouvez, car vous ne faites pas partie des bienheureux qui ont investi dans des paradis fiscaux, vous informent « pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative » (sic) que les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées ! Ils savent donc tout sur vous mais ils veulent en savoir encore plus. Faut-il faire un dessin pour souligner les noirs desseins de l'État ?

La dépossession organisée par le Nouvel Ordre Mondial est aussi réelle que le Grand Remplacement. Mais est-il encore temps de réagir en conséquence ? Des moutons peuvent-ils rugir comme des lions ?

L'inquisition foncière veut s'assurer que vous ne possédez pas un espace disponible que vous refuseriez de louer. Mauvais citoyen que vous êtes ! Pas question de vous justifier parce que vous avez déjà été victime d'une décision d'injustice permettant à des locataires indélicats de se maintenir indéfiniment dans les lieux sans bourse délier...

Ou parce que, après le départ des grands enfants, vous êtes un couple de sexagénaires occupant, abusivement selon les critères des crapules au gouvernement, une maison de 4 ou 5 pièces que vous avez mis 20 ans à payer. On va s'occuper de vous et vous trouver des occupants. Une bonne dizaine à la convivialité exubérante. Ça mettra un peu d'animation !

Bien évidemment, les luxueuses résidences secondaires des princes et satrapes du Califat francistanais ne sont pas concernées par ce projet de spoliation. Pas plus que leurs châteaux opportunément classés monuments historiques. Ni leurs immeubles bourgeois possédés par des SCI émirati. Encore moins leurs vastes propriétés campagnardes, dont les parts de chasse, centres d'équitation et terrains de golf sont supposés œuvrer à la protection de la nature.

Après « obéis fais-toi vacciner », « obéis laisse-toi dépouiller ! »

Tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation doivent déclarer avant le 30 juin 2023 l'occupation de leurs logements sur l'espace **«Gérer mes biens immobiliers »** du site impots.gouv.fr. Et si vous n'avez pas un ordi connecté, comme encore de nombreuses personnes âgées à la campagne, dépêchez-vous de trouver un bon samaritain qui permette à l'État-voyou de vous gruger. Sinon des mairies de gauche ne demandent pas mieux que de contribuer à la curée. La détestation des propriétaires, l'amour des allogènes, et le vol des honnêtes gens sont dans l'ADN des gauchards.

Si par malchance, vous ne connaissez pas la teneur de ces dispositions iniques, tant pis pour vous. Nul n'est censé ignorer la loi. Vous serez donc condamnés à verser des amendes, vos comptes et revenus pourront être saisis, et si vous n'avez pas assez d'argent pour payer, vous serez expropriés. Et votre bien servira à loger une famille de migrants. Vos « remplaçants » n'attendent que ça. Par justice rendue « au nom du peuple français ». Lequel n'existe pas et n'aurait jamais existé selon les propos délirants de Rachid Merluchon le converti.

Un retraité seul vivant dans trois ou quatre pièces, quand tant de familles nombreuses venues de loin doivent être logées à l'étroit dans des hôtels 3 étoiles aux frais des

contribuables, c'est inhumain. Le petit vieux sera envoyé en EHPAD et vite, ça libérera de la place pour les remplaçants. Et une bonne dose de Rivotril aidera à régler le problème du déséquilibre des retraites.

Déserteur et heureux de l'être !

Il y a une dizaine d'années, juste avant de quitter définitivement une France en train de devenir une ripoublique islamique dans l'indifférence quasi-générale, j'ai eu le nez creux de vendre juste à temps, à un prix à peine acceptable, la maison payée avec mes revenus, et celle héritée de mes grands-parents.

Mes correspondants de Skype continuant à vivre sous l'occupation étrangère me signalent que le décor bucolique, entre la forêt et la plage d'une station balnéaire « Belle Époque » où je comptais finir mes jours, est devenu un repaire de belphégors et de dealers, évoluant comme chez eux entre les kebabs, les rodéos et les boucheries halal. Sonorisés toute la nuit par les musiques, les youyous et les clameurs du ramadan... Aujourd'hui, plus personne n'ose me traiter de déserteur. Au contraire, ils envieraient plutôt mon discernement.

Il faut dire qu'ayant eu, dans mon entourage familial, quelques Pieds Noirs dépouillés jusqu'à l'os en 1962, je considérais comme quasi inéluctable la reproduction du même scénario en France. Mêmes acteurs. Même actions d'intimidation et de terrorisme pour la conquête d'un territoire. Même lâcheté de la plupart des Pathos. Même complicité des élites, des artistes et des églises.

Andy Grove (monsieur Intel) avait raison de dire : « Dans ce monde de canailles, seuls les grands paranos ont une petite chance de survivre. »

Christian Navis

<https://climatorealist.blogspot.com/>

<https://ripostelaique.com/macron-veut-requisitionner-les-logements-libres-pour-y-installer-des-migrants.html>